



# Nivelles - Genappe Veille

En introduisant cette demande, vous acceptez que des policiers de la zone de police Nivelles-Genappe surveillent votre habitation et ses abords (en faisant le tour au besoin) durant la période de vacances définie ci-dessous.

## Situation de l'habitation :

Nom de l'occupant	
Adresse de l'immeuble	
Durée de l'absence	Du .....au .....

## Moyen de vous contacter :

Adresse de contact	
N° de téléphone / GSM	
Adresse mail personnelle	

## Personne(s) s'occupant de l'immeuble en votre absence :

Nom	
Adresse	
N° de téléphone / GSM	
Véhicule (marque, n° de plaque)	

## Renseignements divers :

Alarme, sécurité, ....	
Véhicule - dans le garage - devant la maison	Marque/ Modèle : <span style="float: right;">Plaque :</span>
Divers :	

**Formulaire à nous remettre +/- 10 jours avant votre départ :**



**Commissariat central**  
Chaussée de Charleroi, 71  
1400 Nivelles  
067/88 92 11

ou par email à [zp.nivellesgenappe.dirops@police.belgium.eu](mailto:zp.nivellesgenappe.dirops@police.belgium.eu)

**En cas de modification, merci de nous avvertir le plus rapidement possible.**

**Bonne Vacances !**

(avis RGPD au verso)

Madame, Monsieur,

Ce 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans toute l'Europe.

Son objectif est de protéger vos données personnelles, c'est-à-dire toutes les informations qui permettent de vous identifier.

Nous vous adressons ce message car depuis votre inscription au sein de notre listing « Je pars en vacances », vous figurez donc dans notre base de données.

Ces informations servent à établir les patrouilles de surveillance sur votre habitation et à communiquer avec vous.

Soucieuse de protéger vos données personnelles, notre Zone de Police s'engage à ce que celles-ci restent confidentielles et à usage interne exclusivement.

Se trouvant dans des fichiers sécurisés, leur accès est strictement limité aux personnes possédant un mot de passe personnel.

Sachez également que vos données ne seront ni prêtées, ni louées, ni données, ni a fortiori vendues.

Vous gardez toujours un droit de regard sur vos données et pouvez en demander toute modification ou suppression.

Votre fiche « maison inoccupée » ainsi que les données liées seront effacées au mois de janvier de l'année suivant les 2 ans de votre dernière activité sur notre listing.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information

(ZP.NivellesGenappe.DirOps@police.belgium.eu)

***La zone de police Nivelles - Genappe***